

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 17 SEPTEMBRE 2019

Commune de VILLIERS LE MAHIEU

Yvelines

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-neuf, le 17 septembre à vingt heures, le conseil municipal légalement convoqué le 12 septembre 2019, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Frédéric FARÉ, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 14, Présents : 10, Votants : 12.

Étaient présents : Frédéric FARÉ, Christian COLLEU, Sandrine HAGNIER, Patrice COUËDON, Robert RIVOIRE, Susanna DEGAYE, Emmanuelle DUCRET, Patrick BOURDEAUX, Odile BRAUD et André BRAUD.

Absents excusés : Jean-François LEROY pouvoir à Robert RIVOIRE

Adrien FARÉ pourvoir à Frédéric FARÉ

Absents : Jérôme CRIBIER

Robert RANA

COMPTE RENDU DE SEANCE

Secrétaire de séance : Sandrine HAGNIER

Décision modificative n°2

Monsieur le Maire explique que courant 2016 l'Opievoy a été repris par les résidences Yvelines-Essonne. Afin de pouvoir toucher le bail emphytéotique 2016 nous avons émis un titre à l'Opievoy.

Celui-ci n'a jamais été honoré et le trésor public nous demande de régulariser la situation et ainsi prendre une décision modificative afin d'équilibrer le budget lors du versement du bail emphytéotique 2016.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide de procéder au vote de crédits supplémentaires

COMPTES RECETTES

Section	Chap.	Art.	Objet	Montant
F	67	673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	9 200€

COMPTES RECETTES

Section	Chap.	Art.	Objet	Montant
F	75	752	Revenus des immeubles	9 200€

Fonds de concours pour économie d'énergie

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il reste un montant de 5 348,56€ concernant les fonds de concours à utiliser avant la fin de l'année.

Dans le cadre des fonds de concours, la mise en place d'éclairage LED dans les deux salles de classe respecte les conditions d'attribution.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité, le projet de mise en place d'éclairage LED et autorise Monsieur le Maire à signer tout acte afférent à cette demande.

Tarifs périscolaires pour les agents communaux

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la mise en place de tarifs périscolaires pour les agents communaux.

Après concertation, le conseil municipal propose les tarifs suivants :

- Périscolaire : gratuité
- Centre de loisirs (mercredi) : 10€ la journée et 5€ la demi-journée
- Centre de loisirs vacances : 10€ la journée

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité, les tarifs périscolaires proposés ci-dessus.

Nomination d'un délégué pour la commission SIARNC (Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Neauphle le Château)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'à la suite du décès de Monsieur NOËL, nous devons nommer un nouveau titulaire.

Madame DEGHAYE se propose.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité, la candidature de Madame DEGHAYE.

Questions diverses

Robert RIVOIRE indique que le marché commencera le samedi 5 octobre 2019 de 16h à 19h. Il sera installé sur le terrain de pétanque à côté du terrain multisports.

Il y aura plusieurs commerçants (fleuriste, boucher, fromager, charcutier, primeur, produits libanais, ...)

L'accès des camions au terrain de pétanque pose problème car celui-ci ne peut pas rester ouvert.

Le conseil municipal propose de se renseigner pour des bornes en béton.

Odile BRAUD indique que la voie douce est envahie de mauvaises herbes malgré l'intervention du service technique.

Christian COLLEU signale qu'il va regarder pour un desherbeur thermique.

Sandrine HAGNIER informe le conseil municipal qu'elle va proposer prochainement un règlement intérieur concernant le terrain multisports.

Patrice COUËDON signale qu'une partie du mur du cimetière situé au niveau du columbarium s'est effondré. Il s'occupe de contacter des entreprises pour réaliser des devis de réparation.

Patrice COUËDON souhaite qu'on investisse dans 2 ou 3 harnais lorsque nous avons besoin de monter au niveau du clocher de l'église.

Robert RIVOIRE indique qu'il va recevoir prochainement Monsieur Sylvain BERAL (organisateur du festival LA GRANGE) afin de faire le point sur le festival du 13 juillet 2019. Il nous tiendra au courant de la date exacte.

Séance levée à 22h00